

CAP MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES

Diplôme de Niveau 3

N° RNCP : 38806 Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (date enregistrement : 11/04/2018)

Retrouvez les débouchés et le taux d'insertion sur la fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38306/#ancrer7>

Code Rome : F1603 <https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=F1603>

Descriptif :

Le titulaire de la spécialité monteur en installations thermiques (MIT) de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine du bâtiment des travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation. Il intervient indifféremment sur :

- Les bâtiments du secteur résidentiel (habitat individuel et petit collectif)
- Les bâtiments du secteur tertiaire, des services et de loisirs
- Les bâtiments industriels, agricoles ou commerciaux

Il intervient aussi tout au long de la durée de vie du bâtiment, ce qui lui impose une connaissance des principes de construction ainsi que des phases de préparation, de réalisation des travaux du bâtiment.

Prérequis :

Cette formation s'adresse aux adultes en reconversion professionnelle.

De nombreux dispositifs de prise en charge existent. Ils dépendent de votre situation personnelle. Nous vous accompagnons pour choisir le financement le plus adapté et le plus favorable pour vous.

Le coût de la formation est déterminé en fonction du nombre d'heures proposé dans le plan de formation suite à un positionnement.

Dispositif PRF : être orienté par une structure habilitée par la Région qui établira une prescription (ex : Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale...). Ne pas avoir bénéficié, dans un délai d'un an, d'une formation qualifiante financée par la Région (sauf dérogation).

Finalité : Certification Professionnelle.

Modalités de paiement et conditions financières :

Se référer aux [Conditions Générales de Vente](#) disponibles sur notre site internet.

Coût moyen de la formation :

Dispositif PRF (Appel d'offres Région) : 14,27 €.

Autres public : 14 €

Durée : La formation se fait en alternance entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil.

Le nombre d'heures est défini à l'issue du positionnement et dépend de la situation de chacun.

Modalités et délai d'accès

Informations collectives.

Candidature avec CV et lettre de motivation, étudiée lors d'un entretien individuel de motivation.

Réponse sous 8 jours ouvrés à l'issue de l'entretien.

Modalités d'évaluation

Examen final CAP Monteur en Installations Thermiques

Moyens pédagogiques et techniques

Enseignement collectif en présentiel

Supports pédagogiques

Formateur du Campus des métiers et de l'artisanat de la Lozère : Serge AUBERT

Stage en entreprise : Maître de stage

Attestations :

Diplôme de l'Éducation Nationale

Attestation des acquis de fin de formation pour les apprenants n'ayant pas obtenu l'examen.

Programme de Formation : Préparation à l'examen du CAP Monteur en Installations Thermiques.

Le programme de la formation répond aux exigences du référentiel du diplôme.

Le texte du référentiel est consultable sur le site EDUSCOL.

https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_mit.html

Les blocs de compétences du CAP Monteur en Installations Thermiques sont les suivants :

- Etude et préparation d'une intervention,
- Réalisation d'un ouvrage courant,
- Réalisation de travaux spécifiques,
- Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
- Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive
- Prévention Santé Environnement,
- Langue vivante étrangère obligatoire

Contact

Service Formation Professionnelle Continue

Tél : 04.66.49.80.86

Mail : formation@cma-lozere.fr

Vous trouverez toutes les informations pratiques et les personnes ressources en cliquant [ICI](#)